

**AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF  
AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE**

En raison de bris survenus sur le réseau d'aqueduc au cours des derniers jours, il a été décidé, par mesure de prudence et de prévoyance, d'émettre un avis d'ébullition préventif.

**En conséquence, un avis d'ébullition préventif est émis à compter du 10 juin 2024 08h00, et ce, jusqu'à nouvel ordre.**

**QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?**

De l'eau préalablement bouillie pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

En cas d'urgence :      Municipalité (418) 339-2543 / Travaux publics (418) 325-4388

David Grondin

Directeur des travaux publics / 10 juin 2024